



# BRYSON, GRAHAM

ET CIE.,

Grande Vente  
POUR  
ARGENT COMPTANT

—DE—

Hardes d'Hommes,  
AUJOURD'HUI

Habillements pour Hommes

Habillements pour Enfants  
et Chapeaux.

Bryson, Graham & Cie.,

146, 148, 150, 152 et 154 Rue  
Sparks, Ottawa.

Employez seulement le fil Clapperton,  
le meilleur, chez Bryson, Graham & Cie

—VENDREDI, 14 JUIN 1889

## Conseil de Ville de Hull

11 Juin.

Cette séance s'ouvre à l'heure ordinaire sous la présidence de M. le Maire D'Orsennens.

Après les préliminaires d'usage, il est proposé par M. Landry, secondé par M. Champagne: que les comptes et communications déposés en ce moment par le greffier soient référés à leurs comités respectifs, à l'exception d'une lettre de M. Rochon réclamant au nom de M. Olivier Rajotte, la somme de \$37.50 pour un mois de salaire de ce dernier comme constable spécial et d'une autre lettre de M. J. B. Marleau réclamant \$2 pour le bris de sa voiture sur la rue Charles.

M. Viau, secondé par M. Scott, propose en amendement que tous les papiers, sans exceptions soient référés aux comités.

L'amendement est perdu sur la division suivante: Pour MM. Scott, Viau et Marston; Contre, MM. Ardouin, Champagne, Barette, Aubry et Landry.

Le rapport suivant est soumis:

### NEUVIEME RAPPORT DU COMITE DU FEU ET DE L'EAU

A la Corporation de la Cité de Hull.

Votre comité de feu et de l'eau, dûment assemblé au bureau de votre Secrétaire-Trésorier, mercredi, le cinq juin 1889, et représenté par les citoyens, Ardouin, Président au fauteuil, Viau et Champagne, son Honneur le Maire, étant aussi présent à l'honneur de vous soumettre son neuvième rapport de la manière suivante:

Votre comité recommande que votre Secrétaire-Trésorier, soit autorisé à demander des soumissions à être reçues jusqu'au 2 de juillet prochain, à midi, pour la construction d'une station de feu, et d'un poste de police à être érigés sur le terrain du réservoir de l'aqueduc, sur la rue Duc, d'après les plans et devis déposés au bureau de l'ingénieur de la cité, avec pouvoir, par votre comité d'ouvrir les dites soumissions, et d'ordonner l'exécution de cet ouvrage, sans plus de retard;

Les soumissionnaires devront déposer avec leurs soumissions, un chèque accepté pour une somme représentant cinq par cent du montant d'icelles. Des soumissions ont été reçues pour le peinture de la toiture du château-d'eau et de la bâtisse du réservoir, offrant de faire l'ouvrage aux prix suivants, par verge carrée;

C. Bordelean, 1 couche, 15; 2 couches 20. E. Varin, 1 couche, 10; 2 couches, 18. S. Marchand, 1 couche, 10; 2 couches, 15. A. Parent, 1 couche, 05; 2 couches, 08. La corporation fournissant la peinture, l'huile etc et les soumissionnaires, la main-d'œuvre, les pinceaux et les échafauds. La

soumission de M. Parent a été acceptée.

(Signé) G. G. ARDOUIN, président.  
GEO. J. MARSTON  
URBAIN VIAU  
L. N. CHAMPAGNE

L'adoption de ce rapport est proposé par M. Ardouin, secondé par M. Viau. L'archevêque Scott se déclare seul opposé.

L'adoption du premier rapport du comité des rues et améliorations étant proposée par MM. Aubry et Ardouin, dépose l'amendement suivant qui est adopté.

Que ce Conseil se forme en comité général avec E. Scott au fauteuil pour examiner les plans de l'hôtel de ville actuellement sur la table, et en discuter les mérites et leur adoptions à nos besoins.

Après examen et discussions en comité général, M. le Maire reprend son siège, et il est proposé par MM. Aubry et Champagne:

Que le rapport des rues et améliorations soit amendé en substituant la somme de dix mille piastres à celle de huit mille piastres contenue au rapport y compris l'appareil de chauffage et qu'ainsi amendé le dit rapport soit adopté.

En amendement, il est proposé par MM. Viau et Barette que le rapport soit de nouveau renvoyé au comité pour être reconsidéré.

L'amendement est perdu sur la division suivante: Pour M. M. Barette et Viau; Contre M. M. Ardouin, Champagne, Scott, Marston, Aubry et Landry.

Le motion principale est également perdue pour MM. Champagne Aubry et Ardouin; et contre M. M. Barette, Scott, Marston, Landry et Viau.

M. M. Marston et Landry proposent que le premier rapport soit adopté. Et il l'est, M. Viau votant contre.

Il est ensuite proposé par M. M. Landry et Barette:

Que la lettre de M. Rochon réclamant la somme de \$37.50 pour un mois de salaire d'Olivier Rajotte, comme constable spécial soit reçue, et que la susdite somme mentionnée soit payée au dit Rajotte.

Pour: M. M. Ardouin, Champagne, Barette, Landry et D'Orsennens.  
Contre: M. M. Scott, Marston, Viau et Aubry.

Il est ensuite proposé par MM. Scott et Landry que le paiement des dommages causés à la voiture de M. Marleau soit fait quand celui-ci aura produit le compte de l'ouvrier chargé des réparations. Adopté.

M. Viau votant contre.

Proposé par MM. Champagne et Ardouin:

Que l'architecte Gauthier soit chargé de préparer des plans et devis pour l'hôtel de ville, dont le coût ne devra pas dépasser huit mille piastres et de les soumettre, à ce Conseil, à sa prochaine assemblée. Adopté.

M. Viau votant contre.

Avis est donné par M. Aubry d'une motion demandant que des mesures soient prises pour assurer à une époque rapprochée la refonte de la charte de Hull.

Puis le Conseil s'ajourne au dix-sept juin prochain à huit heures du soir, MM. Aubry et Viau s'y opposent.

### Société St Jean-Baptiste d'Aylmer

A la dernière assemblée générale de la société St-Jean-Baptiste d'Aylmer, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante:

Chaplain, R. P. Beauchamp.  
Président, M. A. Mousseau.  
Premier Vice-Prés. E. Bisson.  
Second " " L. Chartier.  
Sec.-Archiviste, D. Bourgeault.  
Asst. " " I. Gravel.  
Sec.-Correspondant, G. L. Dumouchel.

Asst. " " N. Glandon.  
Trésorier, A. Perrier.  
Commissaire-Ord. J. Graveline.  
Asst. " " L. Loyer.  
Directeurs: M. M. S. Mousseau, E. Madère, E. Dorion, J. B. Rochebrune, P. Graveline, père et P. Glandon.  
Cette société jouit d'une prospérité enviable.

## NOTES AU CRAYON

M. Gendron, ancien député de Bogot, puis protonotaire à Montréal, est mort hier.

Le *Chronicle* de Québec demande que M. Tom Chase Casgrain soit nommé chef de l'opposition conservatrice à Québec.

L'ard Cecil, célèbre prédicateur, s'est noyé hier devant Kingston. Il était cousin de Salisbury premier ministre anglais.

Il existe à Londres un journal exclusivement féminin, le *Woman's Penny Paper*. C'est la seule feuille au monde qui soit dirigée, écrite, imprimée et publiée par des femmes. L'entreprise réussit à merveille, paraît-il.

Nous publions ailleurs des explications assez complètes sur le moyen à prendre pour faire inscrire les noms des électeurs sur les listes électorales. Nous en recommandons la lecture attentive à tous ceux qui s'intéressent à la chose publique. C'est le grand de voir au moment.

Les élections approchent, s'il faut en juger par le redoublement d'ardeur des journaux rouges et bleus. La guerre est recommencée sur toute la ligne. On peut vraisemblablement s'attendre à des élections générales dans Québec, Ontario et même la Paissance.

Des rapports des Mille Îles, Ogdensburg, et autres places sur la frontière, annoncent qu'on refusait aux ouvriers canadiens la permission de travailler aux Etats-Unis, en vertu de la loi contre le travail étranger passé par le congrès, il y a quelques années.

La convention antijésuite a continué à siéger à Toronto hier matin. Des résolutions ont été adoptées, condamnant le gouvernement Mowat pour avoir permis que le français soit enseigné dans les écoles publiques d'Ontario. Ceci démontre que toute agitation est conduite dans l'espoir de faire tort aux Canadiens-français.

Baltimore verra s'ouvrir le 5 novembre prochain, le congrès des catholiques des Etats-Unis, où seront discutés des matières de haute importance concernant les intérêts de l'Eglise dans ce pays. Ce congrès coïncidera avec le centenaire de la hiérarchie catholique aux Etats-Unis et l'inauguration de l'université catholique à Washington.

## UNE ERE DE CALAMITES

### Accident de chemin de fer

20 Personnes tuées

Dublin, 13 juin. — Un terrible accident de chemin de fer est arrivé ce matin, à Armagh, Irlande.

Un train d'excursionnistes allant à une grande vitesse, a tout à coup déraillé, on ne sait trop pour quelle cause.

20 personnes ont été tuées et un grand nombre d'autres sérieusement blessées. On n'a pu se procurer d'autres détails.

(Plus récent)

Dublin, 14 juin. — Des dépêches reçues de Armagh portent à 70 le nombre des victimes de ce terrible accident. Il y a grand nombre d'absents. Près de 1200 enfants étaient à bord du convoi qui était en destination de Marrow Point. Plusieurs des morts et des blessés sont encore ensevelis sous les débris du convoi.

## EN ENCLOS

Chez M. G. St Pierre, chemine de la montagne

Si les bêtes suivantes ne sont pas réclamées d'ici au 20 courant, à 10 heures du matin, elles seront vendues à l'enchère.

Un cheval noir, ayant tâche blanche au front.

Trois chevaux sous poil brun.

Une jument sous poil roux avec poulain. Entrées dans l'enclos depuis le 12 juin.

GUILLAUME ST PIERRE  
Chemin de la montagne

## Nouvelles du bas du Comte

(Dépêche spéciale)

### TRISTE ACCIDENT

Chénéville, 12 Juin.

M. Arthur Pambrun, fils du propriétaire des moulins de l'endroit s'est fait tuer hier matin d'une manière tragique.

Il était au moulin occupé à conduire la scie ronde lorsque une grosse pièce de bois vint le frapper sur les jambes et le renversa sur la scie qui fonctionnait. En tombant sur la scie il eut une partie des doigts et de l'épaule, coupé et la tête complètement détachée du tronc et lancée à une distance de 21 pieds de la scie.

Le Dr E. McKay a cousu la tête au tronc. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

Le défunt était le frère de notre ami M. W. Pambrun ex-employé civil à Ottawa, et neveu de M. Hercule Chéné, maire d'Hartwell et de Nicholas Chéné, maire de St André Avelin.

Le défunt laisse une femme et deux enfants.

Le comité d'organisation de la célébration de la fête St Jean Baptiste, le 26 juin, travaille avec activité à l'organisation de la fête. On s'attend à une grande affluence d'étrangers. Tout est prêt pour bien les recevoir.

### Société St Jean-Baptiste de Chénéville, Canton d'Hartwell

La célébration de la fête St Jean-Baptiste aura lieu cette année à Chénéville, canton d'Hartwell, mercredi, le 26 juin.

Réunion des sections de Montebello, Papineauville, St André Avelin, Ripon, Thurso et St. Emile de Suffolk. Toutes les sociétés sœurs du comté d'Ottawa, Prescott, Russell et d'Ottawa sont invitées à prendre part à la célébration.

Dans l'après-midi il sera chanté une messe solennelle, il y aura sermon de circonstance. Grande procession, banquet, discours, jeux etc, le soir, grande soirée dramatique et musicale.

Un grand avantage est offert aux Canadiens-Français à aller visiter ce magnifique endroit qui n'est que nuisant et qui est dans un état très prospère. Les excursionnistes seront conduits en voiture de Papineauville à prix réduits.

La fanfare de Clarence Creek a été engagée pour la circonstance.

### SOCIÉTÉ ST JEAN-BAPTISTE D'OTTAWA

Voyage à Québec

Cette société a réussi à obtenir du Pacifique les meilleures conditions possibles pour le voyage qu'elle organise à l'occasion de la grande célébration nationale à Québec. Les billets qui ne coûteront que \$5.00 seront bons pour une période de six jours, c'est-à-dire à commencer du premier train laissant Ottawa vendredi le 21 jusqu'au dernier train laissant Québec le mercredi suivant. On a de plus le privilège de faire par bateau le trajet entre Montréal et Québec, aller et retour. Comme un grand nombre de citoyens de Hull désirent profiter de ces avantages remarquables, il sera fait ici des dépôts de billets. Nous en désignerons l'endroit en temps et lieu.



## AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que les colons payant, le ou avant le premier jour de JUILLET prochain, 1889, la balance du montant dû par eux, principal et intérêt, sur le prix d'achat de leur terre n'auront à payer d'intérêt que pendant cinq ans.

La même remise est offerte aux colons (squatters) qui achèteront et paieront comptant, d'ici à la date ci-dessus mentionnée, le prix de la terre occupée par eux.

### Georges Duhamel,

Commissaire des Terres de la Couronne  
Département des Terres de la Couronne, Québec, 17 Novembre, 1888.

N.B.—Les paiements doivent être faits au Trésorier des Terres de la Couronne.

Abonnement à la campagne \$1.

Questions agricoles traitées dans chaque numéro.

## CHEAPSIDE

GRAND ENTREPOT DE

Modes,  
Manteaux

et articles de Toilettes

## DUPUIS & NOLIN

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

Grand Entrepôt de

Modes, Manteaux

et articles de Toilettes

## LE "SPECTATEUR"

BUREAUX ET ATELIERS  
NO. 154, RUE PRINCIPALE,

Journal publié les Mardis et Vendredis dans l'intérêt des populations ouvrières et agricoles du district d'Ottawa.

ABONNEMENTS  
Hull et Ottawa: Un an \$2.00  
Six mois \$1.00  
Trois mois \$0.50  
Montréal et Québec: Un an \$2.00  
Six mois \$1.00  
Trois mois \$0.50  
Tous autres endroits: Un an \$2.00  
Six mois \$1.00  
Trois mois \$0.50

ANNONCES [mesure non payée]  
Première insertion: Un an \$1.00  
Deuxième insertion: Six mois \$0.50  
Troisième insertion: Trois mois \$0.25  
Une fois par semaine: Six mois \$0.25  
Une fois par semaine: Trois mois \$0.125

Toutes les correspondances doivent être adressées comme suit:  
LE "SPECTATEUR",  
P. O. Boite 421, Hull, Canada.

L'administration de notre journal ne sera responsable d'aucun compte contracté en son nom à moins d'un ordre signé par le directeur.

L'administration ne reconnaît aucun reçu donné en son nom à moins que tels reçus soient donnés par nos collecteurs autorisés.

L'ADMINISTRATION.

## Impressions de Ville

Notre département d'impressions de ville (Jobs) est des mieux montés. Nous pourrions exécuter tous les travaux, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliqués à des prix raisonnables et sous le plus court délai.

L'ADMINISTRATION.

## Abonnes de Campagne

Que les abonnes de Campagnes s'en souviennent, notre journal ne coûte qu'une piastre par année et paraît deux fois par semaine.

L'ADMINISTRATION.

## A VENDRE

80 acres de terre plus ou moins en bon état de culture, avec deux maisons, grange, deux écuries, hangars, etc, etc, situés au village de Masham. Conditions faciles. S'adresser à Eusèbe Monette, No. 80 rue Church, Hull.

## J. A. ALLARD

Être bien chaussé, n'est-ce pas que c'est presque la première condition du bien-être? Ayez tout le reste, si la chaussure est défectueuse, rien ne vous sauvera de la critique. Quand vous rencontrez une personne, vos yeux vont comme par instinct de la tête aux pieds et votre appréciation n'est faite qu'à près avoir vu de quelle manière elle ornemente sa base, ou mieux encore chausse ses pieds.

M. J. A. Allard, comprenant tout ce qu'il y a de vrai là-dedans a pris pour spécialité de chauffer ses clients de façon à toujours les faire très bien apprécier. Chaussures, dépendieuses ou à très bon marché, tout ce qui sort de chez lui est de première classe au double point de vue de l'élégance et de la solidité. Il ne demande en retour qu'une chose: c'est qu'on se rappelle que son adresse est: No 67, rue Brewery.

## IMPRIMERIE

DU

## 'Spectateur'

154 RUE PRINCIPALE

HULL

Par ordre,  
J. O. LAFERRIERE,  
Sec.-Trésorier,  
Bureau du Secrétaire-Trésorier,  
Hull, 12 juin 1889.

# LAROSE

ET CIE.,  
MARCHANDS DE

## 'Nouveautés'

ET  
D'HABITS FAITS  
101 RUE RIDEAU 101

Actuellement en main un large assortiment de marchandises de printemps et d'été de toutes variétés et de tous prix.

### LE FEU

Ayant endommagé une forte partie des marchandises, ils peuvent en faire la vente à des conditions que les autres marchands ne peuvent offrir.

### LES CITOYENS DE HULL

Trouveront le département des habits faits plus complet et plus assorti que jamais. La maison garde un Tailleur Diplôme qui fait à la perfection et en peu de temps tous les travaux qu'on lui confie.

Notre maison est trop connue de Hull pour en dire davantage.

## LAROSE & Cie

NO. 101  
Rue Rideau, Ottawa

P. S.—Nous payons le billet de retour en char urbain pour tout achat de \$2.00 et plus.

## La sante du Pape

### Détails intéressants

Qui lui succédera ?

On écrit de Rome au Temps :  
On parle beaucoup du mauvais état de santé du Pape et des événements qui pourraient se passer au cas où le conclave aurait à nommer un successeur à Léon XIII dans les circonstances actuelles.

Léon XIII, a dit son médecin, M. Ceccarelli, peut vivre encore deux ou trois ans, comme il peut mourir demain.

Ce n'est un mystère pour personne qu'il a fallu avancer la date du consistoire, primitivement fixé à la fin de juin. La cérémonie étant longue et très fatigante, les médecins ont pensé qu'il y aurait quelque danger, dans l'état de faiblesse où est le pape, à le laisser revêtir de très lourds habits pontificaux à l'époque de la plus forte chaleur.

Mais j'en ai eu assez pour justifier cette exclamation d'un romain.

—Il y a du conclave dans l'air !...  
Le fait est que les cardinaux commencent à se préoccuper de l'éventualité d'un conclave.

Inutile de dire que ce ne sont pas les candidats qui manquent. Quel est celui qui a les chances les plus grandes ? Naturellement l'élection se sentira beaucoup de la situation politique. Cela est si vrai qu'on se demande où se tiendra le conclave.

M'est avis que ce sera à Rome, car on ne saurait avoir oublié, dans le Sacré Collège, ce que M. Crispi, alors ministre de l'intérieur, disait au cardinal di Pietro, à la veille du conclave qui a suivi la mort de Pie IX :  
—Si le Sacré-Collège veut tenir un conclave hors d'Italie, le gouvernement garantira la sûreté personnelle des cardinaux jusqu'à la frontière ; mais, eux partis, nous occuperons le Vatican !

Les catholiques d'Ottawa

On lit dans la Minerva :

On a jeté à Ottawa, ces jours derniers les fondations d'un nouveau temple catholique, l'église Sainte-Brigide, destinée à nos coreligionnaires irlandais qui, jusqu'à ce jour, à cause de leur proximité de l'archevêché, suivaient les exercices religieux de la cathédrale. Il n'y a rien comme cet événement pour mettre en lumière le développement rapide du catholicisme dans la capitale.

Il n'y a pas longtemps, quelques an-

nées à peine, trois églises suffisaient amplement aux besoins du culte. Les anciens citoyens de Bytown se rappellent même le temps où il n'y en avait qu'une pour toute la population catholique. Quel progrès accompli depuis lors. A l'avènement de Sa Grandeur Mgr Duhamel au siège épiscopal, il y a de cela quinze ans, Ottawa ne comptait que douze mille catholiques ; il en compte aujourd'hui une trentaine de mille environ.

Pendant cette période de quinze années l'église Sainte-Anne, érigée dans les derniers mois de l'administration du regrettable Mgr Guignes, a été agrandie de plus du double : Primrose Hill a vu s'élever sur ses hauteurs la spacieuse et magnifique église Saint-Jean-Baptiste ; l'église Sainte-Brigide est en voie de construction et l'on s'apprête à en ériger une autre, le septième, sur la rue Théodore. De leur côté, les institutions religieuses ont fait des progrès tout aussi rapides. C'est ainsi que le collège d'Ottawa a quadruplé l'étendue de son bâtiment et quinduplé le nombre de ses élèves ; les couvents des Sœurs Grises, sur les rues Sussex et Rideau et celui de la Congrégation, sur la rue Gloucester, ont de même été agrandis considérablement. Il n'est pas un seul quartier de la ville où l'on ne trouve de spacieuses écoles qui témoignent abondamment du zèle de nos coreligionnaires pour la cause de l'éducation si chère à Sa Grandeur Mgr Duhamel.

Si dans l'espace de quinze ans nos coreligionnaires de la capitale ont pu prendre un pareil développement avec des moyens relativement restreints, que ne feront-ils pas dans l'avenir avec la prospérité matérielle qui caractérise de plus en plus leurs entreprises. Cette perspective nous réjouit d'autant plus qu'elle flatte le sentiment national comme le sentiment religieux. C'est en effet le développement rapide de l'élément français à Ottawa qui contribue le plus puissamment à y agrandir le domaine du catholicisme.

## UNE OPINION AUTORISÉE

### Le vice de l'ivrognerie

La prohibition totale condamner

Dans un de nos premiers numéros, nous nous déclarions bien franchement hostile au Scott Act qui veut imposer de force la vertu de tempérance. Quelques esprits étroits ont trouvé à redire à cela.

Aujourd'hui, nous avons le bonheur de citer l'opinion du Cardinal Gibbins à ce sujet. Cet éminent prélat, qui est le meilleur ami de l'ouvrier, à preuve la position qu'il a prise au sujet de la Chevalerie du Travail, est une autorité dans toutes ces questions humanitaires et de haute morale.

« Je suis catégoriquement opposé, dit-il, à la prohibition comme moyen d'empêcher l'intempérance parce qu'elle ne prohibe rien. L'expérience a prouvé, dans les États où on a fait l'essai de la prohibition, qu'elle n'est pas un moyen efficace de prévenir le vice de l'intempérance. Il y a plusieurs moyens d'empêcher la loi souvent avec la connivence des officiers de la loi. Il faut aussi décourager la prohibition parce qu'elle confond l'ivrogne avec ceux qui font un usage modéré des spiritueux, faisant un péché là où il n'y a pas de péché. Les seuls endroits où la prohibition pourrait être appliquée sont les régions densément peuplées. Je suis grand partisan du système des licences élevées comme moyen d'enrayer l'intempérance. Je le considère, avec la sanction morale, comme le moyen le plus efficace à diminuer le vice de l'ivrognerie.

« Afin de rendre efficace le système des permis élevés, qu'on n'accorde qu'un nombre restreint de permis pour chaque quartier et qu'on ne les accorde qu'à des personnes de bonne réputation à des hommes qui ont dans la société la réputation d'avoir de bonnes mœurs, d'être droits et qui soient propriétaires. Les permis devraient être accompagnés d'une législation rigoureuse et la violation des lois sur les permis devraient être sévèrement punies. Au nombre des punitions devrait être l'annulation permanente du permis pour celui qui a violé la loi.

Je suis partisan d'un règlement de police rigoureux à l'effet de prohiber la vente de spiritueux le dimanche, et je voudrais que la loi fut rigoureusement appliquée. Les propriétaires de buvettes de Baltimore disent qu'ils vendent plus de spiritueux le dimanche

que tout autre jour. C'est une honte, et quelqu'un est responsable de cet état de choses. Laisser ouvertes les buvettes et les buvettes le dimanche conduit à plusieurs mauvaises conséquences. L'individu qui fréquente la buvette n'ira probablement pas à l'église et il n'est pas en état de prier. L'ivrognerie, qui est toujours un péché, est un crime aggravé quand elle a lieu le dimanche. Elle est scandaleuse et conduit à la violation d'autres lois. On peut attribuer un plus grand nombre de crimes à l'intempérance qu'à toute autre cause. Il est inutile d'édicter les lois les plus sévères sur l'observance du dimanche et la prévention de la vente de spiritueux ce jour-là, si l'on ne charge pas la police d'appliquer les lois. L'indifférence dont on fait preuve à l'égard des lois relatives à l'observance du dimanche et la négligence apportée à leur application produit le mépris de ces lois. Qu'on applique ces lois ou qu'on supprime les permis pour la vente des spiritueux. »

## AUX JEUNES GENS DE HULL

Efforcez-vous d'apprendre un métier !

On lit dans le dernier numéro de *Lyre d'Or* :

Il me semble qu'une des plus importantes questions du jour en ce qui concerne les jeunes garçons est celle-ci :  
Qu'entendent-ils faire pour gagner leur vie ?

On ne peut nier que les garçons, en général, ne sont pas enclins à apprendre un métier, et préfèrent un emploi plus gentil, mais pas toujours aussi rémunérateur dans un bureau. Le premier venu parmi les garçons ne peut pas être un ouvrier de première classe, mais, s'il a des dispositions, il peut devenir bon ouvrier et sera en état de gagner un meilleur salaire qu'un pauvre commis, et on ne peut nier que les gages d'un pauvre commis sont moindres que ceux d'un pauvre ouvrier. Une preuve de cet énoncé, c'est qu'à présent et depuis plusieurs années, il est presque impossible d'obtenir un nombre suffisant d'ouvriers, même de classe moyenne, tandis que la ligne des commis et des employés de bureaux est totalement encombrée.

Les pères et mères de familles ont des idées étranges, ils pensent que ce n'est pas respectable pour leurs enfants d'apprendre un métier ou d'être vus la figure et les habits sales ; mais s'ils sont à la tête d'un département, ne fut-ce qu'un comptoir pour vendre des *peanuts*, ils sont des *gentlemen*.

J'ai appris, il y a quelques jours, de l'autonne dernier on avait inséré dans les journaux une annonce demandant un *bedouin* pour une des églises du lieu, et qu'il y avait eu au-delà de cent applications, bien que le salaire ne fut que d'environ \$250 par année.

Si l'on insère une annonce dans un des journaux de la ville demandant un garçon de bureau, un commis ou un assistant-teneur de livres on recevra soixante-quinze à cent cinquante applications, et si l'on demande un garde-magasin, on peut avoir deux cents applications par jour. Quelle différence avec les métiers. Demandez un faiseur de patrons, un monteur de poêles, un machiniste, un faiseur de de bouillottes, ou enfin n'importe quel ouvrier dans le fer et vous pourrez vous considérer heureux, si vous avez une ou deux applications.

Les ouvriers d'aujourd'hui gagnent, en général, de meilleurs gages que les employés de bureaux et sont beaucoup plus indépendants. La grande question pour les parents est de ne savoir que faire de leurs garçons. Et s'il veulent les rendre indépendants des fluctuations de la fortune, qu'ils leur fassent apprendre un métier, et ils seront toujours alors dans la position de gagner des gages suffisants pour subvenir, avec honorabilité, à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

—En 1888, vingt-six personnes ont été emprisonnées à Aylmer, sept ont été condamnées à 30 jours et moins ; cinq hommes et trois femmes pour de 60 à 90 jours et un homme et trois femmes pour de 3 à 6 mois. Un garçon a été envoyé à l'école de Réforme pour cinq ans. L'entretien d'un prisonnier coûte en moyenne 66½ cents par jour. Cent cordes de bois ont été dépensées en 1888 pour cette prison et \$111,17 pour services de médecin. La dépense générale pour l'entretien a coûté l'an dernier \$1429,19.

## REVISION DES LISTES

Quelques autres renseignements

Comment on devient électeur

Comme nous l'avons dit l'autre jour, le temps de la révision des listes électorales pour la puissance approche. Aujourd'hui, aux renseignements que nous avons déjà donnés, nous ajoutons ceux-ci qui aideront à l'interprétation de la loi, et indiqueront la procédure à suivre pour faire mettre un nom sur la liste.

L'officier réviseur a ordre de préparer deux listes, l'une contenant les noms à ajouter et les corrections à faire et l'autre "les noms à enlever." Sur la première seront mis tous les noms de toutes personnes qui ne sont pas déjà sur la liste primitive et qui sont habiles à devenir électeurs, ainsi que les noms de tous ceux qui sont maintenant habiles à voter à un autre titre que celui qui apparaît à la suite de leur nom sur l'ancienne liste, tel que "propriétaire" au lieu de "locataire," etc., etc. Sur la liste des "noms à être enlevés" l'officier réviseur mettra les noms des personnes qui sont sur l'ancienne liste qui sont mortes, qui ont quitté le district électoral, ou qui ne sont pas légalement habiles à voter ; et la raison deva être donnée dans chaque cas, en regard du nom.

Les déclarations, à moins qu'elles ne soient faites personnellement par ceux qui veulent devenir électeurs, doivent être faites par des électeurs de ce district électoral déclarant qu'à leur connaissance personnelle, d'après les renseignements qu'ils possèdent, la personne ou les personnes en faveur de qui les dites déclarations sont faites, a ou ont droit d'être mises sur la liste.

La déclaration doit contenir les qualifications de la personne qui demande à être mise ou qu'on veut faire mettre sur la liste.

Cette déclaration peut être faite devant un commissaire pour recevoir les affidavits, un juge, un juge de paix ou le maire.

L'officier réviseur recevra ces déclarations à partir du 1er Aout jusqu'à ce qu'il envoie les listes à l'imprimeur de la Reine, à Ottawa.

L'officier réviseur est tenu de laisser voir ces déclarations à toute personne qui lui en fait la demande, et aussi d'en laisser prendre des copies.

Les listes seront imprimées à l'imprimerie du gouvernement à Ottawa et seront ensuite renvoyées à l'officier réviseur qui en fournira des exemplaires à ceux qui en demanderont, à des prix modérés.

Avant le 1er octobre, l'officier réviseur fixera une date pour la révision finale des listes. Tout électeur désirant faire des objections, des additions ou des modifications quelconque à la liste originale, ou à aucune des listes sur la révision finale doit, au moins deux semaines avant la date fixée, donner avis de telles objections, réclamations, etc., à l'officier réviseur et notifier personnellement ou par lettre enregistrée les personnes contre lesquelles sont faites ces objections.

## Aux Electriciens

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné seront reçues à ce bureau jusqu'à samedi, le 15 JUIIN courant, pour l'établissement d'un système de sonnerie d'alarme électrique pour les incendies, comprenant 15 Boîtes avec appareils aux stations, etc., d'après les données fournies par le rapport de l'ingénieur de la cité que l'on pourra consulter à ce bureau tous les jours ouvrables.

Un échantillon des boîtes d'alarme, et du fil télégraphique devra accompagner chaque soumission.

Cette corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre,  
J. O. LAFERRIERE,  
Sec.-Trésorier.

Bureau du Secrétaire-Trésorier }  
Hull, 4 juin, 1889. }

## Petites Notes Locales

—Notre ami M. Moussette d'Aylmer était en ville hier.

—Le Conseil de comté a fini de siéger hier.

—Les murs de notre presbytère sont maintenant complets.

—On croit qu'uneloge de Oddfellows sera bientôt ouverte à Hull.

—La nouvelle église de Thlrso a 110 pieds de long sur 50 de large et va coûter \$14,000.

—M. Napoléon Fauteux, victime d'un assaut, l'autre jour, est dangereusement malade.

—Dimanche prochain, la société St. Antoine d'Ottawa célébrera sa fête à l'église Ste Anne.

—La maison McLaughlin a fait visiter à Papineauville le terrain où elle doit élever sa scierie et, aussi, étudier le niveau de l'eau.

Il y a eu tournoi de foot-ball, hier entre les élèves des Frères de l'école de la rue Sussex, Ottawa, et ceux de notre collège.

—Les dernières pluies ont considérablement retardé la sennence des dernières patates.

—Hier, un aveugle de Hull et un autre de la capitale sont venus en collision sur la rue Sparks et ont eu mille misères à se dégrader.

—Un cheval de \$125,00 s'est tué dans une chute en bas d'un pont près du moulin Hurdman. C'est le troisième animal qui soit perdu au même endroit.

—Les gageures sur la partie de boxe prochaine entre John L. Sullivan et Kilrain sont déjà nombreuses à Hull et presque toutes favorables au premier.

—Le cheval de M. Wright a été grandement admiré aux courses de Montréal avant hier et on lui prédit un bel avenir comme trotteur de première classe.

—La statue du Gen. Wolf disparue de Québec en 1866, est maintenant sur la rue Principale Hull.

—2,278 licences de chiens ont été accordées dans Ottawa. Quand 2,279 personnes auront été mordues et expédiées chez Pasteur, on songera à faire des revenus municipaux d'une autre manière.

—A vendre un bon gros cheval, avec bonne voiture et attelage en parfait ordre pour \$60,00. S'adresser à Alarie Renaud, 69 rue Duke, Ottawa.

—La Corporation de Quio a été condamnée à \$107,00 et les frais pour avoir négligé d'entretenir un pont où un accident a eu lieu. Avis aux autres municipalités également négligentes.

—Hier soir, les Diles Pineault et Vincent ont présenté au nom d'un grand nombre d'amis de Diles Eviline Branchaud de la rue Wellington une adresse et un magnifique cadeau à l'occasion de son quinzième anniversaire de sa naissance.

—Madame Althea Baker du comté de Dundas et son fils ont été emprisonnés pour mépris de cour. Ils ont refusé de dire où se trouvaient les marchandises cachées par W. E. Brown, ex-fabricant de chaussures maintenant en fuite.

—N'oubliez pas la jolie excursion de dimanche organisée sous les auspices de la fanfare des Chaudières. Les billets se vendent rapidement. Les gens de Buckingham font de grands préparatifs pour recevoir les excursionnistes.

—Nous avons obtenu une partie de ce que nous demandions. Pour la malle de l'Est partant le matin, les sacs ne seront fermés qu'à 6 hrs. 15 minute le matin même de sorte que toute correspondance jetée à temps arrivera à 11 hrs. et 45 minutes à Montréal.

—Les évaluateurs et leur secrétaire demandent \$2,50 par jour d'ouvrage. Nous ne trouvons pas ce prix exorbitant. C'était une tâche fatigante et parfois pénible surtout par la quinzaine pluvieuse que nous avons eue.

—Le petit roman intitulé *Partie de Bacc* au 1er juillet que publie le *Canada* dénote beaucoup d'imagination, et de verve mais ça manque de véricité. L'exactitude dans les détails et la couleur locales valent bien la folle du logie l'imagination.

—Un des soumissionnaires pour la construction du préau du Collège des Frères nous dit que le prix demandé dépassait de \$15 la somme dépensée par le Frère Directeur, mais qu'il s'engageait à faire poser deux couches de peinture et un tringlage complet. Le préau actuel n'est ni peinturé ni tringlé et quand il sera complété, nous dit ce soumissionnaire, le coût dépassera \$550,00 Comme nous ne sommes pas jugé en pareille matière, nous laissons aux intéressés de décider qui se trompe et qui dit vrai.

## N. TETREAU,

Notaire.

No. 183 RUE PRINCIPALE, HULL

## P. T. DESJARDINS,

Notaire

No 139 RUE PRINCIPALE, HULL

## J. E. BEAUSSET,

Avocat

ONTARIO et QUEBEC  
Hull, 156 Rue Main, Ottawa, 25 Sparks

## G. B. MAJOR,

Avocat

No. 141, Rue Principale, Hull, P. Q.

Coin des Rues Main et du Pont

Si vous voulez avoir

Un bel et bon Habillemeut coupe garantie et fini parfait

Allez Chez

## H. F. BEDARD

Le département des modes est au complet. Les dames sont spécialement invitées à venir le visiter.

## H. F. BEDARD,

Coin des Rues Main et du Pont, Hull.

## Librairie Ste. Anne

NO. 106 RUE MAIN, HULL, P. Q.

Toujours en mains un assortiment complet de papeterie, livres, articles de bureaux, images, jouets, articles de fantaisie, laines, patrons, présents de noces, livres de modes, etc., etc.

Les prix sont plus bas que chez n'importe quel autre marchand.

Une visite est sollicitée.

Mlle. ELEONORE SEGUIN,

Propriétaire.

## Camille Parent

MARCHAND DE CHAUSSURES  
de Toutes Sortes

pour Hommes, Femmes et Enfants.  
PRIX TRES REDUITS

Venez tous voir au

No. 112, Rue CHURCH, Hull, P. Q.

Si vous voulez conserver votre santé

BUVEZ LA

## BIERE et PORTER

DE MOLSON

Si votre épicer ne la pas, demandez lui

E. J. Faulkner

Agent pour Hull et Ottawa. Dépôt :  
Coin des rues Dalhousie et St André.

## Laines ! Laines ! !

Avis est donné aux fermiers et autres ayant de la laine à faire carder, filer etc., pour échange ou vente.

## La Carderie et Filature

de Hull est maintenant prête pour le travail de la présente saison.

En sus de ma ligne générale d'affaires, j'ai introduit dans ma filature la confection des

GROS CHAUSSONS de CHANTIERS  
Une visite est respectueusement sollicitée.

John D. Hanson,

Propriétaire.

100 et 102, Rue Brewery, Hull

## A l'Etal Populaire

—DE—

## NARCISSÉ BRAULT

Coin des rues du Lac et Victoria

Le public trouvera toutes les viandes souhaitables : Viandes fraîches et fumées, Saucisses et Boudins, Oeufs, Légumes et Provisions. Le tout de premier choix.

N. B. M. Brault est le fournisseur de JOES PLACE.

## S. St. JEAN

FERBLANTIER-PLOMBEUR

No. 257, Rue Principale, Hull

Ouvrage de commande une spécialité. Réparations de toutes sortes exécutées avec soin et promptitude.

PRIX MODÉRÉS.

A VENDRE

Un coffre-fort (safe), à bon marché. S'adresser à N. Pagé, No. 154 rue Principale.

C. P. PELLETIER, 557 RUE SUSSEX OTTAWA.

Toute Personne de Hull achetant pour \$1.75 et plus aura son billet aller et retour Gratts.

Valeurs extra dans les Cachemires noirs, Etoffes à Robes, Cotonnades, Tweeds, etc. Une visite est sollicitée.

## Parent et Varin

PEINTRES et DECORATEURS  
De maisons et d'enseignes, décorateurs,  
tapisseries, imitateurs, etc., etc.

No 85, Rue Britannia, Hull.

Les soussignés désirent annoncer au public de Hull et des environs qu'ils sont prêts à exécuter toutes les commandes que l'on voudra bien leur confier.

Ouvrage garanti. Prix modérés.

L'administration de notre journal ne sera responsable d'aucun compte contracté en son nom à moins d'un ordre signé par le directeur.

L'administration ne reconnaîtra aucun reçu donné en son nom à moins que tels reçus soient donnés par nos collecteurs autorisés.

L'ADMINISTRATION.

## J. N. FORTIN

Marchand de

Tabac et Pipes de toutes sortes  
CIGARES DOMESTIQUES ET IMPORTES  
Côté des Rues Church et Main, Hull, P. Q.

Bonbons, Confiteries, articles de fantaisie, crème à la glace, huîtres, etc., etc.  
N. B. Une magnifique salle de Billards est attachée à l'établissement.

## Abonnes de Campagne

Que les abonnes de Campagnes s'en souviennent, notre journal ne coûte qu'une piastre par année et paraît deux fois par semaine.



## AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que les colons payant, le ou avant le premier jour de JUILLET prochain, 1889, la balance du montant dû par eux, principal et intérêt, sur le prix d'achat de leur terre n'auront à payer d'intérêt que pendant cinq ans.

La même remise est offerte aux colons (squatters) qui achèteront et paieront comptant, d'ici à la date ci-dessus mentionnée, le prix de la terre occupée par eux.

## Georges Duhamel,

Commissaire des Terres de la Couronne  
Département des Terres de la Couronne, Québec, 17 Novembre, 1888.

N.B.—Les paiements doivent être faits à l'agent des Terres de la Couronne.

## Impressions de Ville

Notre département d'impressions de ville (Jobs) est des mieux montés. Nous pouvons exécuter tous les travaux, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliqués à des prix raisonnables et nous le plus court délai.

L'ADMINISTRATION.



## Aux Electriciens

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné seront reçues à ce bureau jusqu'à samedi, le 15 JUIN courant, pour l'établissement d'un système de sonnerie d'alarme électrique pour les incendies, comprenant 15 Boîtes avec appareils aux stations, etc., d'après les données fournies par le rapport de l'ingénieur de la cité que l'on pourra consulter à ce bureau tous les jours ouvrables.

Un échantillon des boîtes d'alarme, et du fil télégraphique devra accompagner chaque soumission.

Cette corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre,

J. O. LAFERRIÈRE,

Sec. Trésorier.

Bureau du Secrétaire-Trésorier  
Hull, 4 juin, 1889.

FEUILLETON du SPECTATEUR

No 11

# TRAHISON

DEUXIÈME PARTIE

I

Suite

C'est près du bois de Boulogne parisien, que le jeune Charles de Servas et Claire, sa sœur résident.

Claire venait d'avoir dix-huit ans. C'était une grande et belle jeune fille, aux yeux doux, un peu triste, d'une taille au-dessus de la moyenne, élancée et gracieuse. Elle avait dans la physionomie tout le charme de sa mère, charme qu'avaient hélas perdu ses malheurs.

Charles n'avait point le caractère timide et calme de sa sœur. Dès son arrivée à Paris, son nom, sa fortune lui avaient ouvert les portes des cercles à la mode.

André Roustan, grand garçon sec, aux traits anguleux donnait le ton à la mode. On disait que la fortune considérable que lui avait laissée son père était fortement ébréchée, mais sa manière de vivre démentait ces faux bruits. En effet, au lieu de restreindre ses dépenses, il les augmentait chaque année. Ses écuries possédaient les plus beaux chevaux qu'on vit dans les allées du bois. Il jouait très gros jeu et toujours comptant. Tout récemment il avait acheté une part d'agent de change, qu'il avait payé à caisse ouverte. Il est vrai que l'argent lui avait été fourni par Charles de Servas, qu'il prit comme associé.

Les deux nouveaux amis ne se quittaient pas. André venait souvent chercher son ami en passant et il avait eu occasion, à plusieurs reprises, de présenter ses hommages à Claire et avait paru fort touché de sa beauté. Il n'avait pas produit le même effet sur la jeune fille. Quand Charles l'avait interrogé sur son ami elle s'était mise à rire.

— Il est très drôle, avait-elle répondu. On croirait qu'il est en bois.

Charles n'avait pas insisté. D'ailleurs, il n'avait aucune raison de faire épouser Claire par Roustan. Il ne voulait en rien influencer sur le choix de sa sœur bien qu'il eût été aise au fond de resserrer par une alliance les liens qui l'attachait à son déjà à son ami.

Telle était la situation de nos personnages au moment où nous prions le lecteur de nous accompagner devant l'hôtel de Servas.

Ce jour-là, précisément, le frère et la sœur ont fait le projet d'aller au théâtre. Claire descend les marches au bras de son frère. Elle monte lestement dans la voiture pendant que son frère donne ses ordres au cocher, le jeune homme y entre aussi. Au moment de franchir la grille, le cocher arrête l'équipage d'un coup de rêne brutal.

— Gare donc ! crie-t-il.  
Et il fait un détour pour ne pas écraser un vieillard, qui se tenait, là, les yeux collés à la grille, comme s'il n'avait ni vu ni entendu les chevaux. Charles et Claire se sont penchés instinctivement, le premier hausse les épaules d'un air maussade.

— Toujours ce mendiant !

Claire aussi a reconnu le vieillard. Elle le voit rôder autour de la maison depuis quelques jours. Elle s'est aperçue qu'il la regardait d'un air singulier, comme s'il y avait une tendresse dans son œil. Elle en a été frappée la première fois, et depuis elle n'a pu le voir sans ressentir une impression singulière. Elle est toute tressaillante.

— Ce n'est pas un mendiant dit-elle. Je lui ai offert l'aumône, il l'a refusée. Mais il est toujours là. Chaque fois que je parais dans le jardin, il me regarde. On dirait qu'il reste en extase devant moi.

Quelque rôdeur qui cherche un coup à faire, murmura Charles.

Et la voiture part, enlevée par les chevaux. Le vieillard s'est retourné et l'a suivie jusqu'à ce qu'elle ait disparu dans l'ombre. Une larme est venue à ses paupières, larme d'amour, d'attendrissement et presque d'orgueil.

— Ils sont beaux, ils sont riches, ils sont heureux, murmura-t-il ; puis il s'éloigna à son tour du côté opposé.

II

Le vieillard marchait lentement, d'un pas accablé. Il eût été impossible de dire son âge véritable. Il avait une de ces figures découragées, comme on en voit dans les hospices, sur lesquelles la douleur a creusé plus de rides que les années. La face était terreuse, hâlée, sillonnée, faisant ressortir d'avantage la blancheur de la barbe qui l'encadrait. Il était impossible à ceux qui auraient vu l'homme jeune de le reconnaître, car on voyait que les traits avaient été déformés et comme laminés par la fatigue et les malheurs. L'œil seul vivait, avait une expression sympathique et douce. Le costume du personnage achevait de le désigner pour un de ces vaincus de la vie qu'on voit se traîner en si grand nombre dans les rues de Paris.

L'homme suivit un instant l'avenue puis avisant la boutique d'un marchand de vin d'humble apparence, il y entra. La première salle était occupée par une dizaine de cochers. Cette domesticité était bruyante, heureuse de se trouver enfin loin de l'œil du maître. Le vieillard passa vivement pour gagner la salle du fond, à travers les vitres de laquelle il apercevait de la lumière et où il espérait être plus tranquille. Il poussa la porte. Il aperçut quatre hommes attablés dans un coin, paraissant causer avec animation, à voix très basse, et qui firent un geste d'impatience et de mauvaise humeur en l'apercevant. Il entra néanmoins. Un des quatre hommes, celui qui semblait être le chef, dit d'une voix assez haute pour qu'il l'entendit :

— Motus ! Maintenant. C'est compris !

Un des consommateurs haussa les épaules.

— Bah ! un vieux pochard.

Notre homme demanda du fromage et du vin, puis il se mit à observer ses voisins, qui méritaient bien de fixer l'attention, et qui plaisaient maintenant à haute voix sans paraître s'inquiéter de sa présence.

Le premier des quatre individus, celui qui avait parlé, et qui se tenait au milieu des autres, les coudes sur la table, était un homme de trente à quarante ans environ, à la physionomie bestiale. Il avait une figure de mulâtre.

Deux des compagnons du mulâtre portaient une blouse

gouapeuse déteinte, tombant sur les épaules. Deux physionomies insignifiantes, l'air très jeune, sans barbe le teint pâle, presque livide, les yeux éteints, fermés à demi sous le poids de libations. Le quatrième personnage avait l'air d'un croque mort passé sous un laminoir, tellement il était mince, efflanqué, sanglé dans une redingote de drap boutonnée jusqu'au menton.

Les trois individus ne quittaient pas de l'œil le mulâtre dont ils semblaient boire les paroles, pleins d'admiration et de respect pour sa force, qui devait être formidable. Notre ami mangeait lentement. Son attention ne pouvait se détacher de ces hommes, sans qu'il sût pourquoi. Quelques mots, entendus à droite et à gauche, lui avait fait deviner qu'elle était leur profession. Il avait devant lui de ces dangereux rôdeurs qui sont le fléau de la banlieue parisienne, qui dévalisent la nuit les maisons abandonnées, quand il ne s'introduisent pas le revolver au poing, dans les appartements encore occupés, qui vivent de rapines et de vols et ne reculent pas devant l'assassinat, quand ils sont surpris.

Il avait fini son maigre repas et se disposait à quitter ce dangereux voisinage, quand l'apparition d'un nouveau personnage le fit tomber immobile à sa place. Il avait reconnu dans l'arrivant un des garçons qu'il avait vu rôder dans les écuries de l'hôtel de Servas. Qu'est-ce que cet homme pouvait avoir de commun avec ces bandits ? Il voulut le savoir, et il resta ; mais, pour ne pas attirer l'attention, il se coucha sur la table et feignit de s'endormir. A l'aspect du domestique, un grand mouvement s'était fait parmi les gredins.

— Ah ! enfin, avait murmuré le mulâtre.

— Ce brave Frise-à-Plat ! avait fait le coquin en redingote.

Tous s'étaient retournés et avaient tendu la main au survivant. On s'écarta pour lui faire une place au milieu de la société.

— Tu fais bien d'arriver, mon cher.

— Je n'ai pas pu venir plus tôt.

— Et ça va bien là-bas ?

Avant de répondre le jeune homme promena les yeux autour de lui pour s'assurer qu'aucune oreille suspecte ne pouvait pas l'entendre. Il aperçut le vieillard, le montra.

— Pas de crainte à avoir ! Il cuve le vin de la journée.

En effet, notre homme paraissait dormir déjà profondément. On voyait son dos se soulever régulièrement et un ronflement sonore s'échappait de son gosier. Néanmoins le domestique se rapprocha encore, pour être plus à portée de ses auditeurs.

— Vous pouvez faire le coup ce soir, si vous voulez, murmura-t-il.

Un frémissement courut par le corps des quatre hommes.

— Ce soir ? s'écria le mulâtre.

— Oui. N'êtes-vous pas prêts ?

— Nous le sommes toujours.

— Vous avez les rossignols ?

Un des hommes en blouse frappa sur sa poche.

— Jamais, poursuivit le domestique, vous ne retrouverez peut-être une pareille occasion. Il y en a en ce moment beaucoup d'argent à la maison, je le sais. Mon maître vient de sortir avec sa sœur. Ils vont au théâtre. Ils rentreront assez tard. Une heure après, ils

dormiront comme des sonneurs. Vous avez le plan de la maison des clefs qui marchent bien. En vous y prenant adroitement vous pourrez dévaliser le secrétaire sans réveiller personne.

— Et s'ils s'avisent de se réveiller, fit le mulâtre j'ai le moyen de les rendormir pour longtemps !

— Je ne dis pas, poursuivit le domestique, mais il vaudrait mieux arriver à notre but autrement. Je ne suis pas pour l'effusion du sang.

— Moi non plus, fit l'homme à la redingote.

— On fait ce qu'on peut, murmura le mulâtre.

— Ce trésor est au premier étage, reprit le *larbin* : mes maîtres couchent au deuxième. On peut bien les dévaliser sans les réveiller.

— Assurément, fit le gredin à redingote. Et, si on veut laisser faire, je m'en charge.

— Et le portier ?

— Sitôt son monde rentré, il ronfle comme un sourd. D'ailleurs, vous ne passez pas près de sa loge. Vous entrez par derrière, par le jardin.

— Oui, c'est convenu.

— Donc, aucun danger si vous êtes habiles.

— Nous travaillerons cette nuit, dit le mulâtre, prenant une décision. A quelle heure ?

— Vers deux heures. S'il y avait du nouveau, vous connaissez le signal ?

— Une bougie à la fenêtre.

— C'est entendu.

— Et maintenant, parlons d'autre chose. Tu prendras bien un verre ?

— Tout de même.

— Ça nous donnera du cœur au ventre.

Le chef se tourna vers ses associés.

— Vous êtes bien décidés, tous ? C'est pour ce soir ?

— Va pour ce soir !

Le mulâtre, auquel l'approche d'une bonne affaire semblait avoir donné de l'entrain, frappa sur la table à coups redoublés. Un garçon entrebâilla la porte.

— Une fiole de cognac, et du raide.

A ce moment, le vieillard endormi se redressa en se frottant les yeux. Il n'avait pas perdu un mot de la conversation. Ses jambes dansaient sous lui. Il se levait pour s'éloigner, quand la main du mulâtre s'appesantit sur son épaule et le cloua. Effaré à sa place.

— Minute, mon brave !

III

Le vieillard, qui était retombé plus mort que vif sur son banc, jeta sur son agresseur des regards épouvantés. Il bégayait.

— Quoi ? que me voulez-vous ?

— Tu as tout entendu, tonna le mulâtre. Je vois ça dans ta face de cafard. Voilà dix minutes que tu fais semblant de dormir. Et tu et lèves maintenant pour donner l'éveil.

— Le vieillard grelottait.

— Moi ! balbutia-t-il. Je ne comprends pas.

Les autres cochons s'étaient levés à demi. De leur yeux luisants, ils fixaient l'homme à la barbe blanche. Une grande terreur envahissait ce dernier. S'il allait être retenu ? S'il lui était impossible de sortir, de les faire prévenir ? Il tâcha de conserver un peu de sang froid.

— Je vous assure que vous vous trompez. Je ne vous connais pas. Je ne sais pas ce que voulez me dire.

(A Continuer)



IMPRIMERIE

— DU —

# 'Spectateur'

154 RUE PRINCIPALE

HULL

Ayant fait l'acquisition d'un matériel complètement neuf, choisi tous les caractères les plus nouveaux, fabriqués dans les grandes fonderies américaines, nous informons le public que nous sommes en mesure de faire promptement et à la satisfaction de chacun tous les travaux d'impression qu'on voudra bien nous confier.

IMPRESSIONS DE LUXE,

IMPRESSIONS

DE COMMERCE,

CARTES D'AFFAIRES,

TÊTES DE COMPTE

BLANCS DE COMPTE,

LETTRES FUNÉRAIRES,

CARTES DE VISITE,

PANCARTES,

BLANCS DE COUR, ETC.

Execution Parfaite  
Prix Réduits

Venez visiter notre établissement et donnez vos commandes au

NO. 154

RUE PRINCIPALE,  
HULL.

LE "SPECTATEUR"

BUREAUX ET ATELIERS  
NO. 154, RUE PRINCIPALE,

Journal publié les Mardis et Vendredis dans l'intérêt des populations ouvrières et agricoles du district d'Ottawa.

ABONNEMENT

Hull et Ottawa : Un an ..... \$2.00  
Six mois ..... 1.00  
Montréal et Québec : Un an ..... 2.00  
Six mois ..... 1.00  
Tous autres endroits : Un an ..... 1.00

ANNONCES [mesure nonpareil]

Première insertion ..... 10 cts la ligne  
Insertions subséquentes ..... 5 cts la ligne  
Une fois par semaine ..... 8 cts la ligne

Toutes les correspondances doivent être adressées comme suit :

LE SPECTATEUR,

P. O. Boite 421 Hull, Canada.

A. PERROTON, 62 et 64 Rue Main, Tiens le plus bel assortiment de Tweeds pour Habilements d'hommes et Enfant, Un assortiment general d'étoffes à robes, cotons à bon marché. Groceries &c.